

Au Conseil communal de Sullens

Sullens, le 18 mars 2019

Rapport de la commission relative au :
Séparatif du quartier de Perroset 2e étape, demande de crédit

Préavis municipal n° 1/2019

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les municipaux et conseillers,

Les membres de la commission thématique "mobilité", Madame Simons et Messieurs Lüthi, Golay, Erfani et Pizzotti ont été convoqués à une séance de présentation et d'informations de la municipalité le 8 novembre 2018 ainsi que le 11 mars dernier. Nous nous sommes également réunis le 18 mars dernier.

Ce projet nous a été bien présenté par la municipalité et un représentant du bureau d'ingénieur. Ils ont répondu à toutes nos questions et demandes.

Rappel des buts de la commission mobilité

La commission thématique "mobilité" a pour but de permettre une transparence additionnelle sur les sujets qui touchent aux routes et à la mobilité en général. En effet, ces derniers ont été jugés comme particulièrement important aux yeux du conseil.

Sur le projet en soi

Nous avons donc pu prendre connaissance du projet global qui semble avoir été bien pensé notamment au niveau de la mobilité.

Les modérateurs de trafic nous semble répondre aux besoins de sécurité routière souhaités par le conseil.

Nous apprécions que la commune profite de cette occasion afin de rénover l'éclairage public ainsi que les trottoirs franchissables.

Par rapport au lot 1, nous souhaiterions, une fois les travaux terminés, qu'un bilan soit réalisé afin de nous déterminer de manière appropriée sur les deux futurs lots. Ce dernier devrait inclure l'avis des habitants du quartier concernés au sujet des modérateurs. De plus, il serait intéressant de refaire une étude de vitesse avec présentation ainsi que comparaison des résultats détaillés.

Nous proposons également de profiter de l'occasion de ces travaux pour aménager la petite place en bas du chemin du Mont-Tendre pour préserver cette place agréable aux piétons et éviter le stationnement "sauvage" des véhicules.

Par conséquent, après vous avoir exposé notre point de vue dans le présent rapport, la commission thématique "mobilité" vous propose Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis municipal n°1/2019 tel qu'il vous a été présenté.

Rapporteur : **Thierry Golay**

Membres : **Danielle Simons**

Patrice Lüthi

Alexander Erfani

David Pizzotti